

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
DE LOCMIQUÉLIC

Envoyé en préfecture le 13/02/2024
Reçu en préfecture le 15/02/2024
Publié le 19 février 2024
ID : 056-265600536-20240206-D2024_004-DE

Le six février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le jeudi 1^{er} février 2024

Etaient présents : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, Anne GERMAIN, Hélène NIO, Joël AUDRAN

Absents excusés : Erwan MARTEIL, François NICOLLE

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

D2024-004- SUBVENTION 2024 VELOCIP'AIDE

Le Vélocip'aide, projet porté par l'association SEVA basée sur Riantec, a pour but de proposer aux personnes âgées un moyen de déplacement adapté, avec un vélo-taxi électrique, sur les communes de Riantec, Locmiquélic, Port-Louis, Merlevenez et Plouhinec.

En 2022, le CCAS de Locmiquélic leur a accordé une subvention de 50€ afin de contribuer au développement de ce projet.

L'association a démarré, en 2023, les balades à vélo et le service « vélo à la demande » pour les personnes âgées.

Leur objectif pour 2024 est d'étendre ces services aux personnes âgées vivant à leur domicile. L'association souhaite proposer la gratuité du service.

Aussi, il sollicite le CCAS afin de bénéficier d'une subvention de soutien de 150 euros.

Proposition :

Il est proposé au Conseil d'administration, de contribuer au développement de ce projet, par l'attribution d'une subvention de 100 euros.

Décision :

Le Conseil d'Administration,

1°) approuve la proposition ci-dessus à l'unanimité des 9 votants et participera au projet à hauteur de 100 €.

2°) précise que cette aide sera versée directement à l'association « SEVA ».

3°) dit que la dépense sera imputée à l'article budgétaire 6574 du budget du CCAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 6 février 2024

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT
La secrétaire

